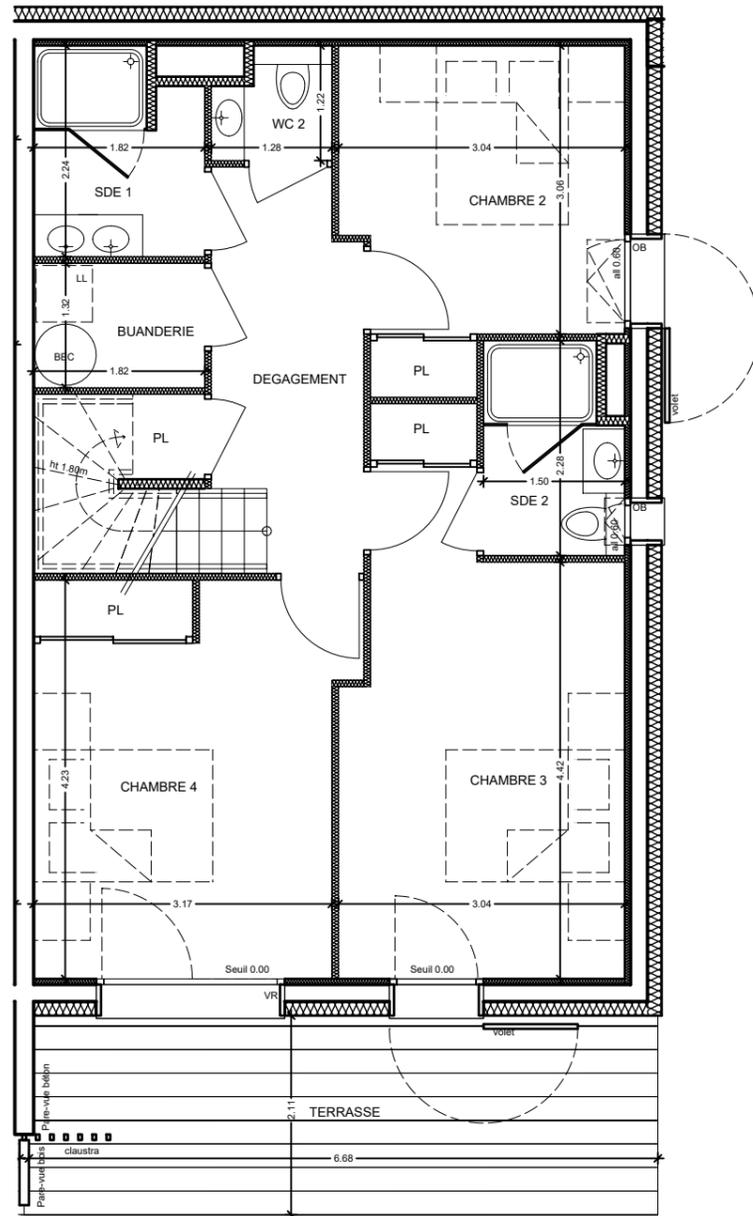
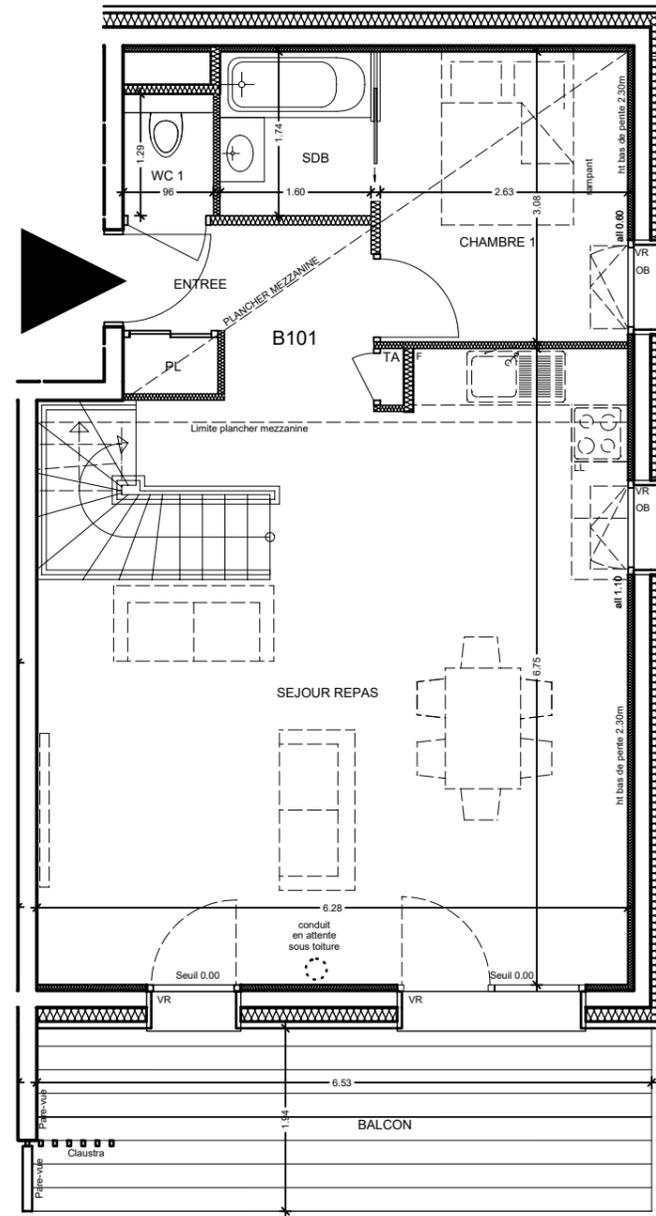


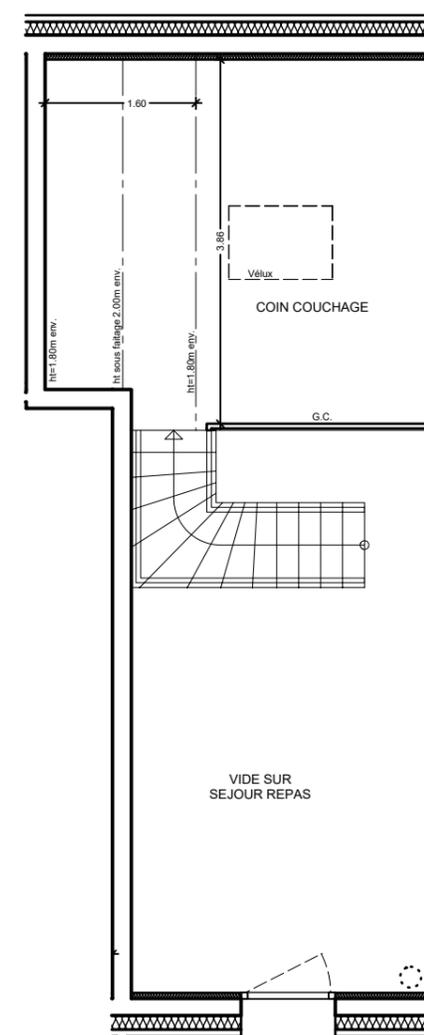
# NIVEAU REZ DE JARDIN



# NIVEAU ENTREE R+1



# NIVEAU COMBLE

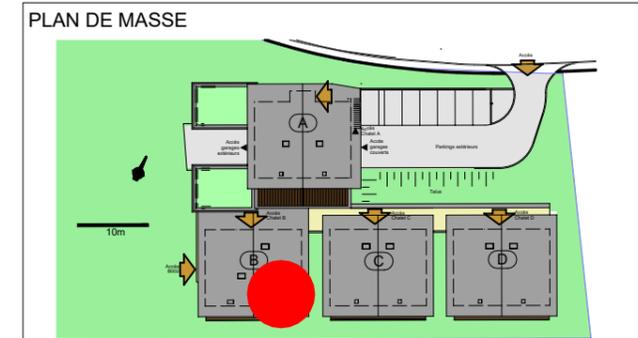
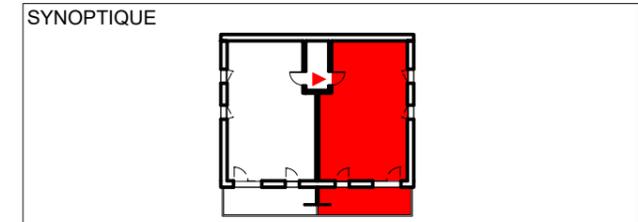


TYPE T5 MEZZANINE	<b>B 101</b>
CHALET B	

ENTREE	Shab	S<1.80m/ht env. comble
SEJOUR REPAS	4.89m <sup>2</sup>	
CHAMBRE 1	36.55m <sup>2</sup>	
SDB	8.10m <sup>2</sup>	
WC 1	2.78m <sup>2</sup>	
CHAMBRE 2	1.24m <sup>2</sup>	
CHAMBRE 3	9.70m <sup>2</sup>	
CHAMBRE 4	14.89m <sup>2</sup>	
DEGAGEMENT	13.70m <sup>2</sup>	
SDE 2	6.18m <sup>2</sup>	
SDE 1	3.15m <sup>2</sup>	
WC 2	3.75m <sup>2</sup>	
BUANDERIE	1.37m <sup>2</sup>	
PLACARD	2.40m <sup>2</sup>	
COIN COUCHAGE	1.60m <sup>2</sup>	
	5.90m <sup>2</sup>	18.00m <sup>2</sup>

SURFACE HABITABLE TOTALE	116.20 m <sup>2</sup>
TERRASSE / BALCON	26.71 m <sup>2</sup>

## PLAN DE PRE-COMMERCIALISATION LE 09.05.2025



ECHELLE 1/75ème



- FAUX PLAFONDS
- TA : tableau d'abonné
- LL : lave-linge
- PL : placard
- LV : lave-vaisselle
- VR : volet roulant
- F : frigo
- All : allège
- M.C. : main courante
- HSP : hauteur sous plafond
- G.C. : garde-corps
- OB : Oscillo-ballant
- BEC : ballon eau chaude

La configuration précise et le mesurage du lot seront établis ultérieurement lors de l'établissement de l'état descriptif de division par le géomètre. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ces plans en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements.

Les surfaces et cotes indiquées, y compris la hauteur sous plafond ou faux-plafond sont susceptibles de variations. Les retombées, poutres, soffites, faux-plafonds, canalisations ne sont pas systématiquement représentés ; lorsque ces éléments sont représentés, ils y figurent qu'à titre indicatif et pourront varier dans leurs dimensions ou leurs positionnements.

La représentation des revêtements et des appareils sanitaires n'est pas contractuelle. Les indications de plantations ne sont pas contractuelles. Le mobilier en pointillé n'est pas prévu dans la vente, il indique un aménagement possible.

La hauteur à franchir des seuils de portes fenêtrées sera différente selon que les terrasses nécessitent ou pas la réalisation du complexe réglementaire composé d'une isolation, étanchéité, et protection par un revêtement adapté.